

#accompagnement

#agriculture

#biologique

#formation

ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS POUR DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Structure : BIO46

Difficulté : facile



Agroécologie

Alimentation

Associations

Education

France

Occitanie

Missions et valeurs

Bio 46 agit pour le développement d'une agriculture et d'une alimentation d'intérêt général, pour la création de valeurs économiques, environnementales et sociales dans nos territoires.

Les missions de Bio 46 concernent tous les leviers favorables au développement de l'agriculture biologique :

- Accompagner les agriculteurs
- Accompagner les agriculteurs vers la conversion en bio et les porteurs de projet vers l'installation en bio.
- Former et faciliter l'échange de savoirs techniques.
- Soutenir techniquement les producteurs bio : conseil individuel et collectif, journées d'échanges, formations ...
- Innover par l'expérimentation et la recherche
- Mettre en place des expérimentations ou des essais sur les fermes.
- Tisser des liens avec les acteurs de la recherche.
- Informer les agriculteurs des innovations techniques et avancées réglementaires : organisation de colloques et réunions techniques, rédaction d'articles dans des revues techniques (Mag de la conversion, ...)

Défendre les intérêts des agriculteurs et des citoyens

- Représenter l'agriculture biologique auprès des élus, des pouvoirs publics, de la profession agricole.
- Défendre les intérêts économiques, sociaux, culturels, matériels, juridiques et moraux des agriculteurs bio.
- Mobiliser les agriculteurs, les partenaires et les citoyens autour des problématiques liées au développement de la bio dans l'intérêt général pour protéger l'environnement, relocaliser l'économie et recréer du lien social.
- Participer à la concertation autour de l'agriculture de demain pour construire collectivement un autre modèle, une autre agriculture.

Contribuer à structurer les filières

- mettre en place des projets de structuration de la production à la distribution en passant par la transformation agroalimentaire.
- défendre le développement équitable des filières et de la distribution (assurer le juste prix rémunérateur pour les producteurs).

Accompagner le développement des politiques publiques en faveur de la bio

- Conseiller et aider les collectivités à construire leur projet de territoire (étude, diagnostic, synthèse)
- Activer l'économie locale, génératrice d'emploi, l'attractivité du territoire et le

bien-être social, grâce au développement de la bio.

- Assurer le développement équilibré de la filière bio sur le territoire et proposer à tous une alimentation saine, locale et respectueuse de l'environnement.

Liens

<https://www.bio46.fr/>